

Service de la Scolarité

Affaire suivie par
Carine Lavedan
Téléphone
05 62 44 42 04
Télécopie
05 62 44 42 66
Courriel
scolarite@iut-tarbes.fr

Objet : Remboursement des droits d'inscription

Mademoiselle, Monsieur,

Vous désirez faire une demande de remboursement de vos droits d'inscription.

Vous devez **renvoyer la demande de remboursement dûment complétée** ainsi que les pièces justificatives demandées ci-dessous (selon le cas) au Service de la Scolarité de l'IUT,

Vous êtes :

Devenu boursier :

- 2 photocopies de l'attribution définitive de bourse
- 2 relevés d'identité bancaire ou postaux au nom de l'étudiant(e)
- 2 photocopies du certificat de scolarité **et** facture des droits acquittés à l'IUT

Inscrit avant le 31/10/2020 dans une filière sélective d'un autre établissement (classe préparatoire, IUT, BTS, IUP, Licence professionnelle, ...) :

- 2 photocopies du certificat de scolarité **et** quittance des droits acquittés de l'établissement où vous êtes scolarisé actuellement
- l'original de la carte d'étudiant(e) de l'IUT
- 2 relevés d'identité bancaire ou postal au nom de l'étudiant (e)

Salarié :

- 2 photocopies de votre contrat de travail
- 2 relevés d'identité bancaire ou postal au nom de l'étudiant (e)
- 2 photocopies du certificat de scolarité **et** facture des droits acquittés à l'IUT

Veuillez agréer, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Service de la Scolarité
Carine LAVEDAN

P.J. : Imprimé « demande de remboursement ».

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020 / 2021

Demande à compléter et à retourner à l'adresse ci-dessous.

- | | | |
|---|--------------------------|--|
| * | <input type="checkbox"/> | Demande de remboursement de droits d'inscription |
| * | <input type="checkbox"/> | Demande d'annulation d'inscription |
- * cocher la ou les cases correspondantes

Numéro I.N.E. : Numéro étudiant :
.....

Nom :
.....

Prénom :
.....

Date de naissance :/...../.....

Motif de la demande :

- ADMISSION AVANT LE 31 OCTOBRE DANS UNE FILIERE SELECTIVE
- RÉGULARISATION (devenu boursier ou changement de situation sociale)

Dans le cas d'un paiement de l'inscription en 3 fois, le remboursement ne pourra être effectué qu'après l'encaissement de la 3^{ème} échéance.

Attention : Aucune demande de remboursement ne pourra être traitée au mois de décembre

RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Montant à rembourser

Tarbes, le/...../.....

Signature du demandeur

Tarbes, le.....

La Responsable Service Scolarité

Bérengère LHOUMEAU